



Collège de  
**Maisonneuve**

# Description d'une activité de mentorat à distance et évaluation du temps maximal requis

Direction des études

Décembre 2019

---

GIBEAU, GUY

**1- Activités de mentorat requises en situation de besoin maximal par un enseignant de l'École canadienne de Tunis :**

- Échanges (par Skype ou par courriel) d'une heure aux deux semaines ou au besoin : 8 h
- Validation du plan de cours : 1,5 h
- Validation des standards (évaluations et corrections) : 5 h
- Logistique : 0,5 h (approx.)

**2- Transposition des tâches dans le calendrier d'une session :**

**Total : 15 h**

<b>Échéances</b>	<b>Professeur de l'ÉCT</b>	<b>Professeur de MA</b>	<b>Heures max</b>
Au moins une semaine avant le début des cours	Avoir transmis le plan de cours	Avoir pris connaissance du plan de cours et avoir formulé des recommandations au besoin	1,5
Au moins une semaine avant la 1 <sup>re</sup> évaluation	Avoir transmis une copie de l'évaluation	Au besoin, avoir formulé des recommandations lorsque l'harmonisation des standards le requiert	1,5
Répéter pour une épreuve de laboratoire en sciences	Ibid.	Ibid.	1,0
Dès occurrence de la 1 <sup>re</sup> évaluation substantielle (ou d'au moins 15 %)	Avoir transmis une copie de deux épreuves d'étudiants (de qualité différente)	Avoir corrigé les épreuves reçues et transmis un avis sur les standards	2,0
Après la double correction	Avoir discuté et ajusté les standards, au besoin		
Avant la 7 <sup>e</sup> semaine de la semaine	Avoir consigné et transmis un état de la situation	Avoir pris connaissance de l'état de la situation	0,5
	Avoir discuté et ajusté le déroulement du cours, au besoin		6,0
Au moins une semaine avant l'évaluation finale	Avoir transmis une copie de l'évaluation, incluant un corrigé.	Au besoin, avoir formulé des recommandations lorsque l'harmonisation des standards le requiert	2,0
			<b>14,5 h</b>

*N.B. Cette transposition correspond au plus haut niveau d'encadrement. La partie en rouge correspond aux exigences minimales.*

**3- Validation :**

GIBEAU, GUY

Sur la base des huit rapports de mentorat recueillis à la session Hiver 2019, on constate que les activités de mentorat requièrent entre 2 heures à 14 heures par session, selon la situation qui s'applique. La moyenne a été de 7,5 heures.

Les rapports de mentorat pour la session Automne 2019 n'ont pas tous été recueillis au moment d'écrire ces lignes. Toutefois, un journal de bord détaillé a été produit pour l'un d'eux. L'enseignant comptabilise personnellement 13,5 heures, mais le total comporte des activités hors mentorat (voir *précisions supplémentaires* ci-dessous). Il fait état aussi de difficultés logistiques (connexion Skype) qui surviennent parfois et peuvent faire augmenter le nombre d'heures. La rémunération sera toujours ajustée en conséquence.

#### **4- Précisions supplémentaires :**

Le professeur de Maisonneuve n'a pas à fournir son matériel de cours, ni son plan de cours.

Des professeurs de Maisonneuve contribuent à l'adaptation des plans-cadres de cours. Cette tâche est aussi rémunérée.

Une forme plus poussée de jumelage est parfois mise en œuvre, comme par exemple dans le cours 601-103 à l'Automne 2019. Toute démarche en ce genre est à l'initiative du professeur de Maisonneuve. Un soutien peut être apporté, mais il est évalué au cas par cas.